

## Communiqué de presse

Nanterre, le 27 mai 2025

### LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE INAUGURE LE 1<sup>ER</sup> COLLEGE PROVISOIRE DEMONTABLE ET REUTILISABLE JOLIOT-CURIE A BAGNEUX

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine, a inauguré ce jour à Bagneux, aux côtés de Nathalie Léandri, Vice-Présidente en charge de l'éducation et du numérique éducatif, de Marie-Hélène Amiable, Maire de Bagneux, de Frédéric Fulgence, Directeur académique des services de l'Éducation nationale des Hauts-de-Seine, Tony Dos Santos, Directeur d'exploitation Bouygues Bâtiment IDF et Cyrille Bourgouin, architecte de l'agence B2A, le **collège provisoire démontable et réutilisable Joliot-Curie**.

Ce nouvel équipement temporaire de dernière génération accueillera **400 élèves**, le temps de la reconstruction complète du collège définitif prévue pour début 2028.



#### Un collège modulaire, biosourcé et innovant

Ce projet novateur repose sur la construction de **modules bois et métalliques démontables et interchangeables**, capables d'être réutilisés sur d'autres sites. Avec un **taux de réemploi de 86 %**, cette structure s'inscrit pleinement dans la **stratégie environnementale du Département**. Le bâtiment principal, dédié à l'enseignement, dépasse déjà les exigences de la réglementation environnementale RE2020, anticipant les normes de 2031.

D'une surface répartie en **trois pôles fonctionnels (enseignement, restauration et sanitaires)**, le collège provisoire est conçu pour offrir des conditions d'apprentissage optimales, comparables à celles d'un établissement traditionnel : **18 salles de classe**, un **CDI**, une **salle polyvalente**, et une capacité de **restauration de 100 élèves** par service.

Démontable et réutilisable, le Département prend de l'avance en anticipant sur la prochaine utilisation. Des pistes de réutilisation sur d'autres opérations sont déjà en cours d'études.

Le Département des Hauts-de-Seine a désigné comme mandataire Bouygues Bâtiment Ile-de-France, l'architecte est l'agence Atelier B2A et les sous-traitants du groupement sont les industriels TH et Cougnaud.



### Un projet au service de l'avenir éducatif et environnemental

**Le collège provisoire est une réponse immédiate aux besoins éducatifs locaux, mais aussi un modèle d'urbanisme temporaire durable.** Il préfigure le futur collège Joliot-Curie, dont la livraison est prévue fin 2027. Ce nouvel établissement pourra accueillir **600 élèves**, proposera **un gymnase de type C**, une **cuisine de production**, des **logements pour le personnel** et une **cour ilot vert**, issue d'une concertation avec les élèves. Il sera exemplaire sur le plan écologique : structure bois, façades en bois brûlé, briques de terre crue, toitures végétalisées, panneaux solaires, et raccordement au réseau de chaleur urbain.

### Un investissement fort du Département

**Ce projet global représente un investissement total de 72 M€ TTC, dont 22 M€ TTC pour le collège provisoire (y compris démontage et réemploi) et 50 M€ TTC pour le collège définitif.**

Avec cette opération, le Département des Hauts-de-Seine confirme son engagement pour une éducation de qualité, dans des environnements durables, innovants et adaptés aux évolutions démographiques du territoire.

### Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine :

*« Ce collège provisoire, implanté sur le site de l'ancienne école maternelle Chateaubriand mis à disposition par la Ville, est une véritable prouesse technologique, une innovation de dernière génération comme notre Département sait en produire au bénéfice des Hauts-séquanais.*

*Cet aspect novateur, il s'exprime aussi et surtout dans le caractère réutilisable des modules qui forment ce collège, qui pourront, une fois le nouvel établissement achevé, être démontés puis remontés sur un autre chantier, afin qu'ils bénéficient à d'autres projets du Département et à d'autres élèves. »*

### Contact presse

Laura Nhari

06 62 85 07 78 / [lnhari@hauts-de-seine.fr](mailto:lnhari@hauts-de-seine.fr)

